

Jean DENEAUVE (*)

UN GROUPE DE MOULES AFRICAINS EN TERRE CUITE ET LES ELEMENTS SIMILAIRES DECOUVERTS EN GAULE

A l'occasion de la préparation de la publication de moules en terre cuite découverts à Carthage, j'ai rencontré plusieurs pièces très apparentées découvertes à Fréjus, à Arles, à Gueugnon, à Strasbourg (Fig.1) et il vient de m'en être signalé d'autres à Autun (1). D'autres éléments ont aussi été découverts en Afrique du Nord : à Cherchell, à Castellum Dimidi, à El Jem et à Uzita (2). La découverte la plus importante a été effectuée à Ostie vers le début du siècle (3).

On ne connaît pas, du moins jusqu'à maintenant, de relief de terre cuite sorti d'un seul de ces moules. Il peut sans doute arriver que, tout à fait exceptionnellement, se présente un moule de lampe dont aucun produit n'est connu (4), mais non tout un groupe. Il est d'ailleurs tout à fait notable que les lampes et les terres cuites nous sont parvenues en beaucoup plus grand nombre que les moules dont elles étaient issues. Il paraît donc tout à fait probable que les moules dont il est question ici n'étaient pas destinés à des reproductions en argile mais en matière périssable.

On les décrit généralement comme "bivalves", non seulement pour indiquer qu'il s'agit de moules à deux pièces, mais pour souligner leur ressemblance avec des coquilles marines. Leur assemblage présente, en effet, une forme semi-lenticulaire, la jointure s'effectuant sur le pourtour de la demi-circonférence tandis que le diamètre reste ouvert.

Ils se distinguent donc des moules utilisés pour la reproduction des terres cuites ou des lampes, d'abord par le manque d'épaisseur de leur paroi, qui bien souvent n'aurait pu supporter la pression exercée lors du fongage de l'argile, et aussi par leur mode d'assemblage qui ménage toujours une ouverture. Celle-ci aurait été inutile dans le cas d'éléments joints après le fongage de la terre.

La surface d'adhésion des deux pièces, sur la demi-circonférence, était pourvue de tenons et de mortaises qui assuraient la précision de l'assemblage, comme sur les moules destinés à la reproduction de terres cuites. De plus, de petites encoches ménagées sur la surface extérieure, à la jonction des deux pièces, devaient assurer le maintien de liens.

Ce système de liens semble bien indiquer que les deux parties du moule étaient assemblées avant que leur remplissage soit effectué par la base. On a généralement admis qu'ils étaient destinés à la fabrication de produits alimentaires. Ceux-ci devaient être constitués d'une matière suffisamment fluide, lors de sa mise en œuvre, pour s'adapter à tous les détails du sujet, et capable de prendre ensuite consistance.

Il est probable que le Priape et les marcassins en pâtisserie que Trimalchion offre à ses invités sortent de moules, sans doute les prédécesseurs de ceux qui nous occupent aujourd'hui (5).

Cette utilisation se rapporterait donc davantage, semble-t-il, à une étude relative à la cuisine romaine plutôt qu'à celle des terres cuites. Il faut cependant signaler que leurs caractéristiques incitent à les répartir en plusieurs groupes correspondant peut-être à la préparation de mets différents.

Les uns étaient destinés à la reproduction de mottes de forme semi-lenticulaire dont les deux côtés étaient ornés de reliefs identiques ou différents, traités de face ou de

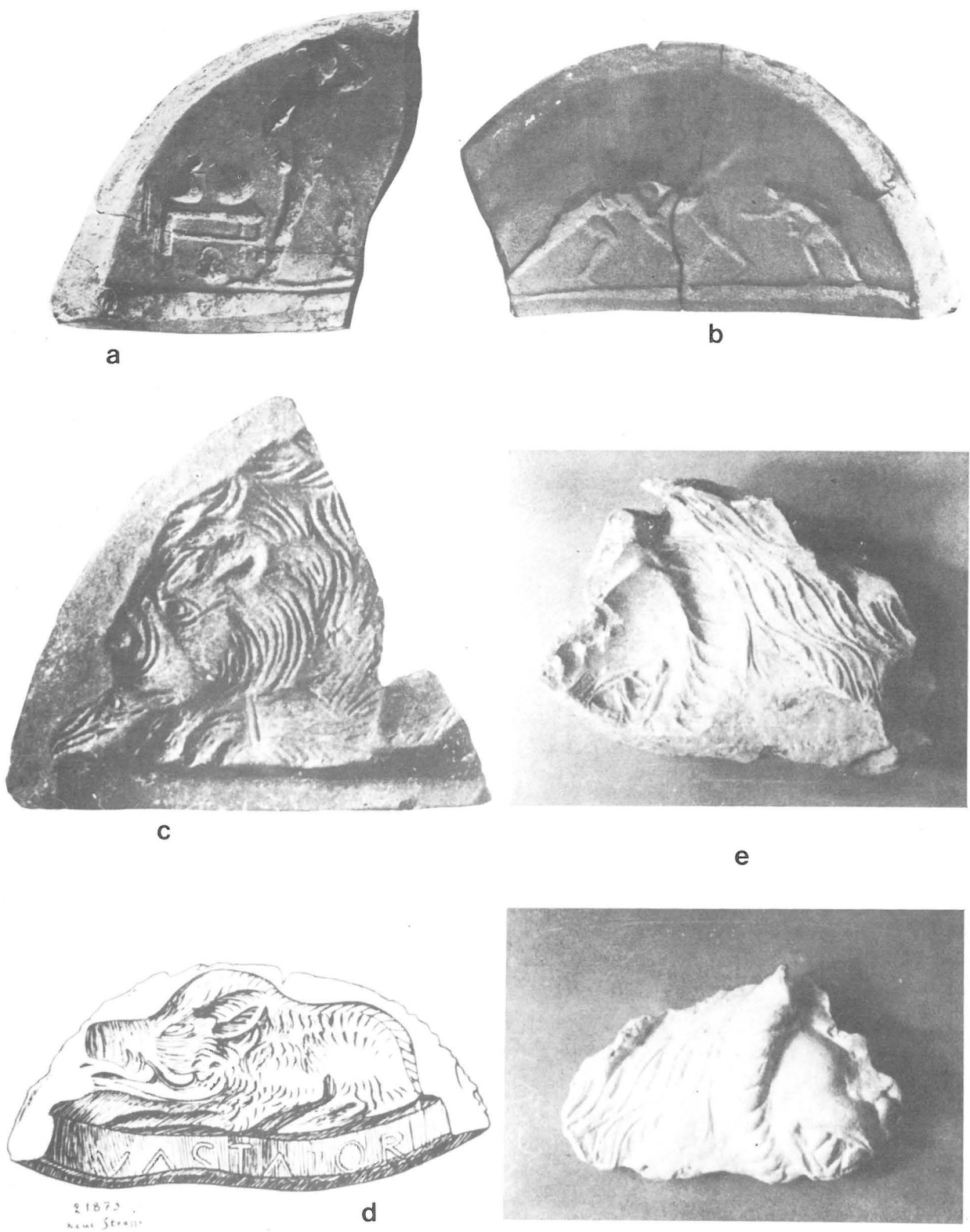


Fig. 1 - Moules découverts en Gaule. a-b : Fréjus (d'après M. Janon, *op.cit.*); c : Trinquetaille, Arles (d'après H. Vertet, *op.cit.*); d : Strasbourg (d'après M. Floriani Squarciapino, *op.cit.*); e : Gueugnon (d'après Groupe archéologique de Gueugnon, *op.cit.*).

profil. C'est le cas du moule découvert à Fréjus, dont les deux pièces ont été entièrement ou partiellement retrouvées. Des scènes différentes étaient représentées sur chacun des côtés : d'une part une scène de lutteurs, de l'autre une scène de pugilistes (6). Deux fragments découverts à Carthage appartenaient à des pièces de moules représentant cette dernière scène (Fig.2). Les découvertes de Carthage et d'Ostie ont livré d'autres moules destinés à ces reproductions en forme de mottes ornées de reliefs.

Une autre catégorie de ces moules était destinée à la fabrication de sujets représentés de face et de dos, l'une des pièces correspondant à l'avant, l'autre au revers. Le contour avait toujours tendance à se rapprocher d'une demi-circonférence tout en étant déterminé par la scène figurée. A cette catégorie appartiennent d'assez nombreuses représentations d'animaux traités isolément ou dans des combats les opposant entre eux ou à des venatores. Le sanglier de Strasbourg et le lion de Trinquette sont des exemples d'animaux représentés seuls. Ces moules sont très proches d'exemplaires africains bien que, si on se base sur le matériel actuellement connu, ils ne semblent pas dériver des mêmes archétypes (Fig.3).

L'indéniable parenté de tous les exemplaires connus, qu'ils appartiennent à l'une ou l'autre des catégories que j'ai essayé de définir, permet de rechercher leur origine commune, ce qui n'exclut cependant pas des centres de production et de diffusion multiples.

Le matériel découvert à Carthage comprend une bonne proportion de ratés de cuisson. Le bris du moule a généralement été provoqué par l'impossibilité de dissocier complètement les deux pièces après la sortie du four. Des ateliers africains ont donc fabriqué des produits diffusés localement, il en est vraisemblablement de même en Italie et peut-être aussi en Gaule.

En effet, si nous comparons les moules semblables de Carthage et de Fréjus, ce dernier comporte deux mentions tracées à la pointe, avant cuisson, sur le revers des pièces. L'une est en grec, l'autre, en caractères latins, est la transcription d'un mot grec (7). Chacune sert à désigner la scène figurée. Or ce genre d'indication, qui est le fait d'un atelier, n'a été rencontré sur aucun des éléments africains. Les exemplaires de Carthage et de Fréjus paraissent donc bien dériver du même archétype mais par l'intermédiaire de "formes positives" utilisées dans des ateliers distincts. La découverte d'un fragment de moule à Gueugnon semble bien indiquer que cet atelier a pu, du moins occasionnellement, se livrer à cette fabrication.

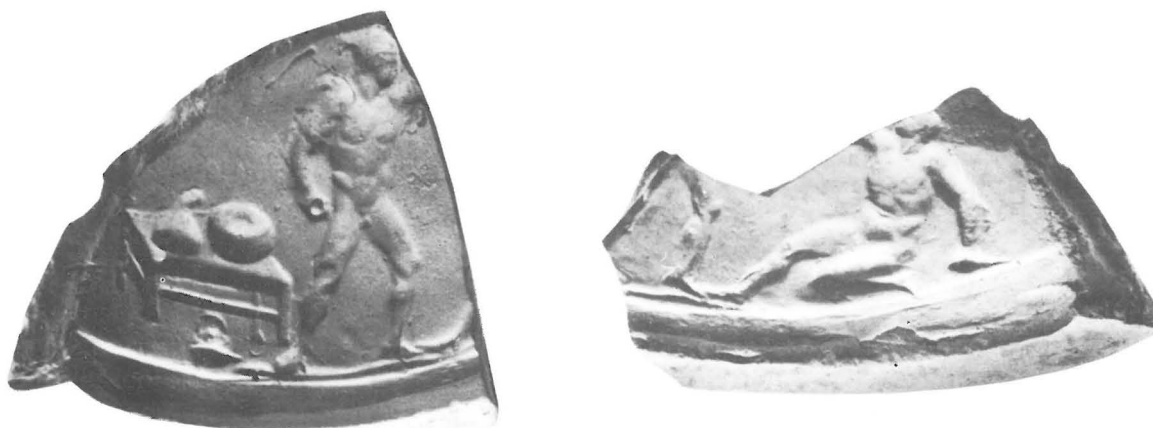


Fig. 2 - Carthage : scènes de pugilistes.

La fabrication était évidemment conditionnée et proportionnée par la demande et nous ne savons pas exactement à quels besoins correspondait cette demande. Il paraît probable qu'elle était beaucoup moins constante que celle de la céramique de table ou culinaire ou même des lampes. Il est donc possible que ces moules n'aient été produits qu'à certaines occasions par des ateliers qui s'étaient procuré les "formes positives" nécessaires.

Les terres cuites et les lampes étaient tirées de moules que les coroplathes avaient pris sur un archétype et livrés aux officines de fabrication (8). Quand ces officines devaient livrer à leur clientèle non des positifs, lampes ou figurines, mais des moules, il leur était indispensable de posséder ce que j'appelle une "forme positive" leur permettant de reproduire ces moules. Il y avait donc toujours à l'origine un archétype sur lequel étaient pris des moules dont étaient tirées des "formes positives" destinées à être réparties entre un certain nombre d'officines de fabrication.

Quelques-uns des éléments découverts à Carthage paraissent démontrer que le surmoulage a été pratiqué. Il s'agit de fragments de moules manifestement dérivés d'un même archétype, mais de dimensions différentes. La première génération de "formes positives" était peut-être en terre cuite comme ce semble avoir été parfois le cas pour les moules de lampes appartenant aussi à la première génération. Le seul exemple que je connaisse est en plâtre, il provient aussi de Carthage. La matière paraît être tout à fait semblable à celle qui a été utilisée pour les moules de lampes. Une première couche de plâtre très fin assurait la transmission de tous les détails du modèle et elle était complétée par une épaisseur de plâtre à grain beaucoup plus fort. L'exemplaire



Fig. 3 - Carthage : tête de lion.



Fig. 4 - Carthage : poursuite d'animaux.

découvert à Carthage était destiné à des moules dont étaient tirées des formes semi-lenticulaires dont les deux côtés étaient décorés de la même scène figurant une poursuite d'animaux (Fig.4).

L'Italie et l'Afrique ont livré, à côté de découvertes isolées, des groupes importants de ces moules. Jusqu'à maintenant, les recherches effectuées en France n'ont livré que des éléments isolés. Ils laissent cependant espérer que des trouvailles plus importantes apporteront des éléments nouveaux sur ce matériel, son iconographie, sa production et sa répartition.

* *
*

NOTES

(*) Centre Camille Jullian - CNRS, 13100 Aix-en-Provence.

- (1) M. JANON, "Note sur un moule bivalve en terre cuite découvert à Fréjus", *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XI, 1978, p.251-256. - H. VERTET, "Terres cuites africaines trouvées en Gaule", *Acte du 90^e Congrès national des Sociétés savantes*, Montpellier, 1961, p.45-48 (Trinquetaille, Arles). - Groupe archéologique de Gueugnon-Montceau, "Découverte d'une officine céramique à Gueugnon (S.-et-L.)", *La Physiophile*, 66, juin 1967, p.34 et fig.18. - M. FLORIANI SQUARCIAPINO, "Forme Ostiensi", *Archeologia Classica*, VI, fasc.1, 1954, p.93 et pl.XXI, fig.5 (Strasbourg). - A. REBOURG, Catalogue d'exposition "Archéologie à Autun et dans l'Autinois", 18 avril-13 juillet 1986, Autun, 1986, n°92.
- (2) P. GAUCKLER, Catalogue du musée de Cherchell, I, 1895, p.78-79. - V. WAILLE, "Moule en terre cuite découvert à Cherchell, B.C.T.H., 1892, p.463. - G-C. PICARD, *Castellum Dimmidi*, Alger, 1947, p.99-100 et pl.VII; l'auteur signale un moule découvert à el Jem, d'autres ont depuis été découverts sur ce site par L. Foucher (inédits). - J.W. SALOMONSON, *Römische Tonformen mit Inschriften*, Babesch, 1972, p.88 et suiv. (Uzita).
- (3) A. PASQUI, *N.S.A.*, 1906, p.182 et p.357-373. - M. FLORIANI SQUARCIAPINO, *op.cit.*, p.83-99 et pl.XVIII à XXII.
- (4) C'est le cas d'un moule de Carthage : J. DENEAUVE, "Note sur quelques lampes africaines du III^e siècle", *Antiquités Africaines*, 22, 1986, p.152.
- (5) PETRONE, *Satiricon*, 40 et 60.
- (6) M. JANON, *op.cit.*
- (7) M. JANON, *op.cit.*, p.256.
- (8) Cette répartition des tâches, élaboration par le coroplaste d'une part, fabrication et diffusion par les officines de l'autre, expliquerait la variété de marques sur des objets dérivant du même archétype; cf. J. DENEAUVE, *op.cit.*

* *

*

DISCUSSION

Président de séance : A. DESBAT

Christian VERNOU : Pouvez-vous nous donner des précisions quant à la chronologie de ces moules?

Jean DENEAUVE : Le seul indice chronologique qui accompagne les ratés de cuisson découverts à Carthage est la présence de deux marques AUGENDI et POMPEI (Pompei Pontiani), qui sont connues par des lampes datables de la fin des II^e et III^e siècles. Ce qui ne peut cependant signifier que ce genre de moules n'a existé qu'à cette période, il y en a probablement eu plus tôt et aussi plus tard.

Armand DESBAT : Et à Ostie?

Jean DENEAUVE : Il semble que les moules d'Ostie ont été datés surtout par leurs caractères iconographiques, stylistiques et aussi, semble-t-il, par la présence de quelques fragments de lampes. Ils appartiendraient aussi à la période fin II^e-début III^e siècle. Il faut noter que cette datation concorde parfaitement avec celle proposée par J.W. Salomonson pour les moules d'Uzita et avec celle proposée par M. Janon pour le moule de Fréjus. Dans ces deux derniers cas, il s'agit de découvertes récentes dans un contexte stratigraphique précis.

* *

*

